



PAGE 2
Bilan
de rentrée



PAGE 3
La fête
des jardins



PAGE 4
Les jeux
sont à nous !

Toutes les infos également sur www.mairie-villetaneuse.fr

Villetaneuse

INFORMATIONS

#59

26 septembre 2017
Nouvelle formule

Suivez-nous sur Facebook [facebook/mairie.villetaneuse](https://facebook.com/mairie.villetaneuse) et sur Twitter [@villetaneuse](https://twitter.com/villetaneuse)

Samedi 30 septembre 2017 de 13h30 à 17h30 au quartier Saint-Leu, venez bouger et soigner votre santé avec de nombreuses associations actives dans le domaine de la santé publique et du sport, en présence du champion de boxe Wati-B Mohamed Diaby !
Voir page 3



Sport & santé au cœur de ma ville !

Edition précédente de la «Santé dans ma ville» au pied de la cité Savalador-Allende en septembre 2016 (Archives © Julien Jaulin).



Ca y est, nous les avons chez nous ! Après plusieurs tentatives, Paris a réussi son pari, l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) en 2024. Une bonne nouvelle pour Paris et notre pays, une belle vitrine pour le monde sportif et pour notre jeunesse dans sa riche diversité. Au-delà des retombées économiques certaines pour nos entreprises et des opportunités en termes d'emploi, ces jeux ne seront, pour nous, une réussite que s'ils sont largement partagés avec les habitants, ceux de nos territoires souvent relégués et s'ils permettent le développement d'infrastructures durables répondant aux besoins de nos populations notamment en termes de logement, d'équipements et de transports. Nous serons, dans ce cadre, vigilants et à l'offensive pour le prolongement du T8 et du T11 et la reconstruction de notre piscine. Pour être beaux, les JOP devront être des Jeux pour tous, humains et respectueux des droits des travailleurs et du développement durable.

Villetaneuse,
le 20 septembre 2017.

Carinne Juste, Maire,
1^{er} vice-Présidente
de Plaine Commune

Les actualités...

SEMAINE SANTÉ SÉNIORS
DU 2 AU 6 OCTOBRE AU
PÔLE SENIORS (RÉSIDENCE
DES PIVOINES) ET À
L'HÔTEL DE VILLE



Les seniors ont rendez-vous pour améliorer sensiblement leur quotidien : ateliers bien-être, interventions d'un docteur pour prévenir les coups de déprime, activité yoga, balade à la découverte du miel de la Butte Pinson, infos santé, réflexologie, théâtre... Venez profiter de la venue de professionnels pour prendre soin de vous, bénéficier de conseils et partager des moments d'échanges en toute convivialité.
Retrouvez tout le programme sur www.mairie-villetaneuse.fr

RENDEZ-VOUS
AUX PORTES OUVERTES
DU CENTRE CLARA-ZETKIN
SAMEDI 7 OCTOBRE 2017
DE 14H À 19H



Toute l'équipe du centre socioculturel vous donne rendez-vous et vous accueille le 7 octobre pour une après-midi «portes-ouvertes», durant laquelle vous pourrez rencontrer les interlocuteurs actifs à vos côtés parmi les partenaires associatifs et institutionnels, découvrir les expos, les ateliers, les activités, les films... mais surtout pour se rencontrer et passer un bon moment ensemble. À noter : de 17h30 à 19h, une séance de Ciné Club made in Clara ! **Renseignements auprès du centre Clara-Zetkin au 01 49 98 91 10**

NUIT BLANCHE À PARIS
SAMEDI 7 OCTOBRE 2017



Pour 2017, la Nuit Blanche sous la direction de l'historienne de l'art Charlotte Laubard, célébrera la création en collectif et les initiatives citoyennes ! Accompagné d'un médiateur, vous sillonnerez les rues parisiennes à la découverte d'œuvres monumentales, d'installations Street art et de performances artistiques.
Prévoez des chaussures confortables. À partir de 8 ans. Départ à 17h30 de la place Jean- Baptiste Clément. Plein Tarif : 3 euros. Tarif réduit : 1.50 euros. Sur réservation auprès du service culturel au 01.49.40.76.04

«TOUT PETIT TOUT'OUÏES» : LECTURE POUR LES TOUT PETITS SAMEDI 7 OCTOBRE 2017 DE 10H30 À 12H À LA MÉDIATHÈQUE JEAN-RENAUDIE

Les tout-petits, moins de 5 ans, ont rendez-vous avec leurs parents à la médiathèque Jean-Renaudie pour une lecture d'albums autour d'un petit déjeuner.

Toute l'actu
sur le site de la ville

VOUS AVEZ EU LE BREVET DES COLLÈGES EN 2017 ? ALORS RÉSERVEZ LA DATE DU 18 OCTOBRE !



Comme chaque année, la Ville de Villetaneuse récompensera les 145 jeunes ayant réussi le brevet des collèges en 2017. Une soirée est organisée le mercredi 18 octobre à 18h30 à l'hôtel de ville. Dans les jours qui viennent, chacun recevra une invitation et un coupon-réponse afin de choisir le livre qui lui sera offert parmi des genres différents : roman, ouvrage documentaire, dictionnaire ou encyclopédie, BD... Le choix du livre sera également possible sur le site de la ville.
Toutes les infos auprès du service jeunesse au 49 40 16 31 et sur www.mairie-villetaneuse.fr

ZOOM sur la rentrée scolaire

Le 4 septembre dernier, les petits Villetaneusiens faisaient leur rentrée dans les écoles maternelles et primaires. Les changements portés par le gouvernement ont un peu bousculé l'organisation générale de cette rentrée. Cependant les services municipaux sont restés mobilisés pour accueillir au mieux les enfants.

En maternelle, 729 enfants ont rejoint l'école, soit 29 classes pour une moyenne générale de 23.4 élèves par classe. En élémentaire, on compte 1071 enfants, soit 47 classes pour une moyenne générale de 22.60 élèves par classe. A cela s'ajoute une classe ULIS (à 12 élèves), il s'agit d'un dispositif ouvert pour la scolarité des élèves en situation de handicap. Villetaneuse bénéficie aussi d'une enseignante pour la classe de CLIN (classe d'initiation) pour les enfants non francophones fréquentant les différentes écoles. Cette année, l'accompagnement éducatif est assuré dans les écoles Jean-Baptiste-Clément, Langevin et Vallès. Il permet d'accueillir les élèves après les cours pour leur proposer une aide aux devoirs et aux leçons. Par ailleurs, La Ville, comme chaque année, a mis à profit la période estivale pour maintenir le niveau de qualité des locaux qui accueillent les enfants tout au long de l'année en effectuant de gros travaux. L'école Jules-Verne, en particulier, a été entièrement rénovée (sol, peinture, éclairage, verrière), et l'étanchéité de l'école Anne Frank a été totalement refaite.

Animateurs, agents de restauration, ATSEM... tous aux petits soins !

Si le domaine scolaire est assuré par l'Education nationale, ce que l'on appelle le périscolaire est lui assuré par la Ville. Il regroupe l'ensemble des services autour du temps de l'école, le matin, le midi et le soir et l'accueil en centre de loisirs le mercredi après-midi.



Rentrée 2017 de l'école Anne-Frank. (© Erwann Quéré)

Ainsi depuis la rentrée, la municipalité assure l'encadrement des études sur toutes les écoles élémentaires, pour tous niveaux de classes.

À Villetaneuse, 62 agents municipaux travaillent pour faire de l'heure du repas un moment agréable. Animateurs, agents de restauration, ATSEM et professeurs des écoles sont attentifs à ce que le temps du midi soit un moment de détente pour les enfants. Pour cette année scolaire 2017/2018, 1360 enfants sont inscrits à la restauration scolaire. Inscription ne veut pas dire fréquentation, il y a ce jour une moyenne de 742 enfants qui déjeunent dans les restaurants scolaires. N'oubliez pas que vous pouvez consulter le menu sur www.mairie-villetaneuse.fr

La décision gouvernementale concernant le dédoublement

des CP, soit 12 élèves par classe dans les écoles situées en REP+ (Réseau d'éducation prioritaire) a été engagée sans la moindre concertation avec la Ville, alors que la commune est responsable des locaux scolaires et garante du matériel scolaire. La ville a laissé la responsabilité à l'Inspection Académique de faire des propositions de réorganisation des locaux scolaires. La création de classes n'était pas réalisable en deux mois d'été, et ce d'autant plus que les locaux existants ne s'y prêtent pas. Il résulte d'importants problèmes de logistique (salles inadaptées, déménagement du mobilier, stockage difficile) et des manques de matériels. Ces situations se règlent au cas par cas dans chaque école. Pour assurer la rentrée scolaire dans de bonnes conditions pour les familles, la Ville a fait le choix

de maintenir la semaine de cinq jours et les TAP (Temps d'Accueil Périscolaire) malgré le risque de voir l'état supprimer ses subventions. Cette décision permet de ne pas changer les organisations familiales et de prendre le temps de la réflexion et de la concertation pour l'année scolaire à venir (2018/2019). Un après-midi par semaine, la Ville continue donc de proposer aux enfants qui le souhaitent des activités périscolaires qui abordent des thèmes tel que la citoyenneté, le sport, la culture, les découvertes scientifiques et techniques, des ateliers créatifs. Le jour de TAP varie en fonction de chaque école. Selon les écoles, les TAP se déroulent le mardi, le jeudi ou le vendredi après-midi de 13h à 16h. Même si leur fréquentation est gratuite, l'inscription est obligatoire pour chaque cycle. ●

DANS LA VILLE, EN BREF...

Villetaneuse solidaire suite au terrible ouragan Irma

La ville mobilise ses partenaires Villetaneusiens. Après le désastre produit par l'ouragan Irma, la municipalité a convié les associations locales à une réunion, mardi 12 septembre 2017, afin de proposer ensemble un plan d'actions solidaires. Les associations ont été nombreuses à répondre présentes. Un groupe de travail s'est mis en place pour organiser rapidement des actions permettant de réunir des fonds pour les victimes : concert, tournoi de foot, vente de gâteaux...

Vous serez très vite informés de la date retenue pour ces manifestations.

D'ores et déjà, vous pouvez envoyer vos dons au Secours populaire en ligne sur <https://www.secourspopulaire.fr/> ou par SMS en envoyant « DON5 » (pour 5 euros), « DON10 » (10 euros) au 9 22 22. Vos chèques sont à adresser à «Secours Populaire, Fonds d'urgence aléas climatiques, 9-11 rue Froissart, BP 3303, 75 123 Cedex 03. Merci de limiter vos dons à un soutien financier (pas de vêtement ou de nourriture).

Prolongement des travaux rue du 19 mars 1962 et rue Henri-Barbusse jusqu'à la fin octobre 2017

Alors que les travaux devaient se terminer pour la rentrée, un problème d'étanchéité du réseau d'eaux usées a été découvert le long de l'école. Avec la présence de nombreux autres réseaux à proximité, la reconstruction se prolonge jusqu'en octobre... La circulation doit être rétablie provisoirement en impasse pour permettre l'accès habituel au parking de la place Jean-Baptiste-Clément, à la Poste et à la résidence des personnes âgées. Les travaux de déplacement du réseau impacteront également une partie du carrefour Henri Barbusse / 19 Mars 1962 sans empêcher les véhicules de tourner entre la rue de l'Hôtel de Ville et la rue du 19 Mars 1962 vers la rue Etienne Fajon.

Création d'une piste cyclable et aménagement d'un trottoir avenue Jean-Baptiste Clément

Du lundi 3 juillet au vendredi 15 décembre 2017, le département de Seine-Saint-Denis réalise une piste cyclable et un trottoir le long de l'université, sur l'avenue Jean-Baptiste Clément (RD25). Cet aménagement se déroule sur la chaussée et le trottoir mais n'occasionne pas d'interruption de circulation.

Rappel : création d'une zone bleue



© Erwann Quéré

Une « zone bleue », gratuite et limitée à 1h30 est créée 500m autour de la gare depuis le 4 septembre 2017. Le contrôle s'effectue au moyen d'un disque de stationnement d'une heure troyen. La réglementation s'applique du lundi au vendredi de 9h à 18h. Les habitants des rues situées dans la zone bleue peuvent se garer en apposant dans leurs véhicules un macaron qu'ils peuvent acheter au prix de 50 euros par an (120 euros pour le deuxième macaron). Exceptionnellement, le macaron acheté en 2017 couvrira la période 2017-2018.

L'achat se fait auprès du service tranquillité publique, en mairie.

Renseignement au 01 49 40 76 28 ●

EXPRESSION des groupes politiques du Conseil municipal



«ÉLUS COMMUNISTES ET RÉPUBLICAINS»

La contre-révolution en marche Les politiques du logement de nos gouvernants successifs s'inscrivent toujours dans une logique de chasse de certains occupants. Face à la crise, 4 millions de mal logés, Macron nous propose une diminution de l'APL, de déloger ceux dont les logements sont devenus trop grands après le départ des enfants. La question est : comment cette politique va contribuer à créer des logements en nombre ? On rabote sur la redistribution, on veut mettre à

«RASSEMBLEMENT POUR UNE ALTERNATIVE À VILLETANEUSE»

(PRG, Génération écologie, Société Civile)

Les jeux olympiques 2024 à Paris et en Seine-Saint-Denis !

Le 13 septembre dernier, nous avons obtenu que l'organisation des Jeux olympiques 2024 se déroule à Paris et en Seine-Saint-Denis.

L'accueil des JO doit être pour notre département et notre ville un véritable atout au niveau du développement des infrastructures, de la pratique du sport et de l'économie.

Les sportifs qui participeront aux JO 2024 sont les plus jeunes générations d'aujourd'hui ! Nous devons être prêts à les former !

Les entreprises locales doivent aussi bénéficier de l'essor économique des JO.

Comment Villetaneuse sera bénéficiaire de cet atout qu'est l'organisation des JO ?

Voici la question que nous posons à Madame la Maire.

Dieunor EXCELLENT
Président du groupe RAV
06.69.29.58.09

«RENDONS LE POUVOIR AUX CITOYENS»

TEXTE NON PARVENU ●

Comment combiner SANTÉ ET ACTIVITÉ PHYSIQUE ?



Samedi 30 septembre 2017 de 13h30 à 17h30 au quartier Saint-Leu, venez bouger et soigner votre santé avec de nombreuses associations actives dans le domaine de la santé publique et du sport et en présence du champion de boxe Wati B Mohamed Diaby !



Durant la journée «Santé Ville» à la cité Salvador-Allende en septembre 2016. (© Julien Jaulin)

Prendre en main sa santé tout en s'amusant, c'est ce que propose le Point Accueil Prévention Santé (PAPS) en réunissant de nombreux acteurs et partenaires autour des questions de bien-être et de santé par le sport. Toutes les générations ont rendez-vous le samedi 30 septembre au pied du 132 avenue Jean-Baptiste Clément dans le quartier Saint Leu.

Au programme : de la boxe éducative avec Mohamed Diaby, champion du monde, parcours sportif parents/enfants avec le PMA (Pierrefitte multi Athlon), le club de boxe et le club de basket de Villetaneuse, un parcours d'activités pour les tout-petits et leurs parents avec la PMI (protection maternelle infantile) et la Maison de la petite enfance. Challenge vélo avec le service municipal de la jeunesse, pédalez pour fabriquer du jus de fruits frais avec l'association Biocycle, le relais du don alimentaire de proximité pour moins

de gaspillage et plus de partage de l'hygiène buccodentaire et de l'alimentation avec une diététicienne de la CPAM (caisse primaire d'assurance maladie). Stand de l'association Jeunesse Feu Vert. Dépistage du diabète et de l'hypertension avec les infirmières de l'APHP (Assistance publique - hôpitaux de Paris). Information sur la drépanocytose par un médecin de l'APHP, prévention de la carie avec un dentiste, information, prévention, dépistage du VIH

avec l'association AIDES. Information, sensibilisation aux dépistages des cancers du sein et colorectal avec le comité des Cancers 93 et atelier de customisation de soutien-gorge avec le PAPS (Point accueil prévention santé), visite de la ferme pédagogique, espace de réflexologie avec l'association MIROIR de Villetaneuse. ●

avec l'association AIDES. Information, sensibilisation aux dépistages des cancers du sein et colorectal avec le comité des Cancers 93 et atelier de customisation de soutien-gorge avec le PAPS (Point accueil prévention santé), visite de la ferme pédagogique, espace de réflexologie avec l'association MIROIR de Villetaneuse. ●

Ouvert à tous. Rendez-vous à la hauteur du numéro 132 de l'avenue Jean-Baptiste Clément.



EN PRÉSENCE DE MOHAMED DIABY, CHAMPION DU MONDE DE KICK ET SAVATE BOXE FRANÇAISE / TEAM : WATI BOXE

- 114 combats toutes disciplines confondues : 100 victoires, 11 défaites, 3 nuls, 49 KO
- 5 fois champion de France de savate boxe française : en 2002, 2004, 2006, 2007 et 2011.
- 2 fois champion du monde : senior en 2011 et junior en 2003.
- 1 fois champion du monde de kick boxing WBKF en 2008
- vainqueur de 9 tournois à élimination directe.
- Vice champion d'Afrique de boxe anglaise amateur en 2012
- Champion du Mali.
- Parrainé par Wati B. ●



FOCUS

Jardins en fête : amitiés, tomates et pains chauds !

En plus des nombreux stands, entre le smoothie vélo ou l'atelier pain bio, on pouvait aussi partir en petit train découvrir un des fabuleux jardins ouvriers de Villetaneuse, ou alors se rendre à la ferme pédagogique de l'université à bord d'une calèche...
Photos : Saddri Derradji



Les jeux SONT À NOUS !

C'est désormais officiel, Paris sera la ville hôte des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024. Engagée au cœur de la candidature, Plaine Commune sera l'une des places fortes de ces olympiades avec son village olympique, ses quatre sites de compétition et ses seize sites d'entraînement. Logements, transports, équipements sportifs ou encore retombées économiques, Paris 2024 est une opportunité pour le territoire et ses habitants.

En plus du Stade de France qui accueillera les cérémonies d'ouverture, de clôture et les épreuves d'athlétisme, le futur centre aquatique à Saint-Denis, recevra les compétitions de natation. La nouvelle piscine Marville accueillera les tournois de waterpolo et le site des Essences, à La Courneuve, sera quant à lui le théâtre des épreuves de tir. En plus des sites de compétitions, 16 sites d'entraînement, parmi lesquels la future piscine du Fort d'Aubervilliers seront présents, de quoi développer et favoriser l'accès au sport pour toute la population du territoire.

Un village olympique pensé comme un futur quartier
Situé entre le quartier Pleyel à

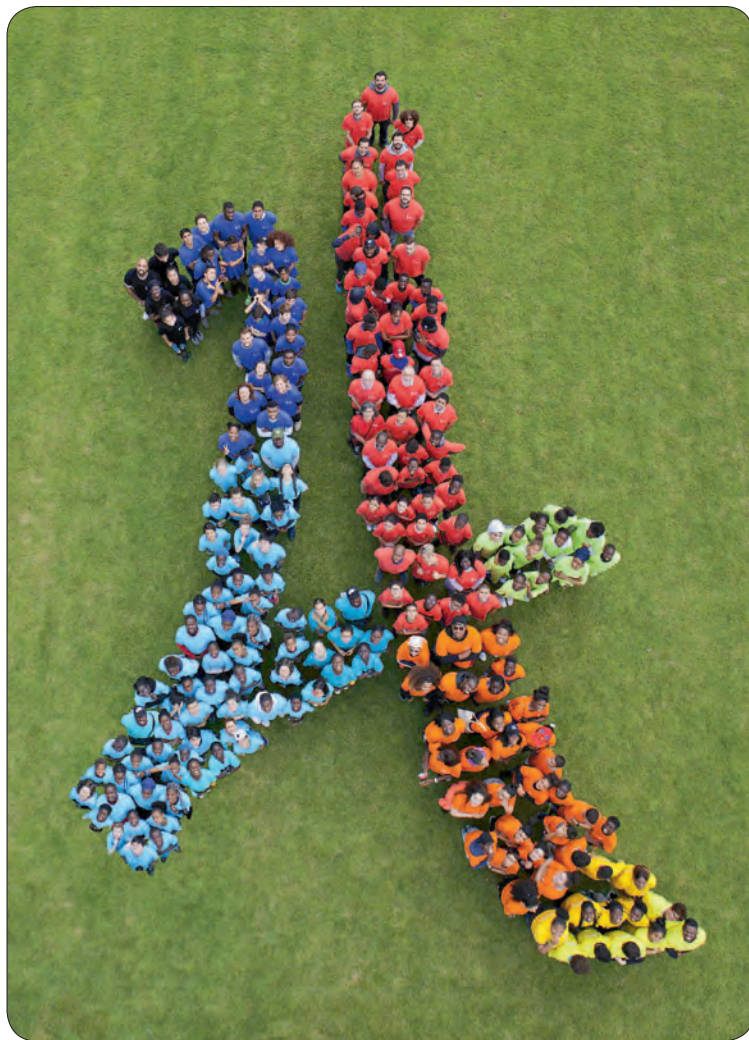
Saint-Denis, Saint-Ouen et L'Île-Saint-Denis, le site comprendra après les Jeux :

- 2200 logements familiaux
- 900 logements spécifiques
- 2 hôtels
- 100 000 m² dédiés à l'activité économique

Il est d'ores et déjà pensé pour devenir une véritable partie de ville, intégrée au tissu urbain et social du territoire.

Des retombées économiques pour le territoire et ses habitants

On estime à 3,5 milliards d'euros les recettes liées au tourisme générées par les Jeux Olympiques sur la période 2017-2034. Sur de nombreux plans, ce succès est une bonne nouvelle pour le développement du territoire avec :



Logo humain réalisé lors du rallye citoyen en soutien à la candidature de Paris aux JOP 2024 (© L'Oeil du plafond)

- 375 millions d'euros de travaux de construction attribués aux entreprises locales.
- 200 000 emplois créés en Île-de-France dans les quinze prochaines années dans les secteurs du BTP, du tourisme et de l'événementiel.
- 1,75 millions d'heures d'insertion

réalisées sur les différents chantiers et opérations liés aux Jeux.

Des transports à l'aménagement urbain

Organiser les Jeux Olympiques 2024 va garantir la date de mise

en service de quatre lignes de transport sur le territoire :

- Le prolongement du tramway T8 vers Paris
- Le prolongement de la ligne 14 vers Pleyel
- la création des lignes 16 et 17 du Grand Paris Express

Dans le même temps, le projet permettra le réaménagement des berges du canal Saint-Denis, des berges de Seine, l'enfouissement de lignes à haute tension, la création d'un mur anti-bruit aux alentours du village olympique et l'amélioration de l'échangeur autoroutier Pleyel. Enfin, 16 hectares d'espaces naturels verront le jour sur le territoire.

Plaine Commune, terre d'événements

Au-delà de retombées considérables pour le territoire qui découleront de cette grande fête du sport mondial, c'est l'enthousiasme qui domine. Au travers de cet événement, Plaine Commune sera bien au cœur d'une grande fête à l'échelle planétaire, comme elle l'avait déjà été en de nombreuses occasions. Coupe du Monde de football 1998, Mondial 2007 de rugby, ou encore plus récemment Euro 2016, le territoire a depuis de nombreuses années l'habitude d'accueillir le monde. Et il le fait bien ! Cette fois encore, à l'occasion des Jeux Olympiques 2024, l'accent sera mis sur l'hospitalité, qui est au cœur de notre ADN. ●

Agenda

Toutes les infos également sur www.mairie-villetaneuse.fr
Nous contacter : communication@mairie-villetaneuse.fr

- ENCOMBRANTS MARDI 26 SEPTEMBRE DÉPÔTS**
LA VEILLE À PARTIR DE 18H / Tél. 0800 074 904
- 28^e RENCONTRES POUR L'EMPLOI MARDI 26 SEPTEMBRE DÈS 9H30** EPINAY / Tél. 01 71 86 36 00
- ATELIER MULTIMÉDIA : FAIRE DU MONTAGE VIDÉO MARDI 26 SEPTEMBRE DE 10H À 12H**
CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 49 98 91 10
- CONSEIL DE TERRITOIRE DE PLAINE COMMUNE MARDI 26 SEPTEMBRE À 19H30** SIÈGE DE PLAINE COMMUNE / Tél. 01 55 93 55 55
- ATELIERS DE CONVERSATION EN LANGUE FRANÇAISE MERCREDI 27 SEPTEMBRE À 10H**
MÉDIATHÈQUE JEAN-RENAUDIE / Tél. 01 48 21 79 99
- ATELIER D'INITIATION INFORMATIQUE MERCREDI 27 SEPTEMBRE ET 4 OCTOBRE À 10H**
MÉDIATHÈQUE JEAN-RENAUDIE / Tél. 01 48 21 79 99
- ATELIER MULTIMÉDIA : RÉALISATION D'UNE AFFICHE STYLE «WANTED» MERCREDI 27 SEPTEMBRE À 16H** CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 49 98 91 10
- CONCOURS DE GÂTEAUX ET BROCHETTES DE FRUITS MERCREDI 27 SEPTEMBRE À 14H**
CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 49 98 91 10
- GRUPE DE MARCHÉ POUR LES SÉNIORS JEUDI 28 SEPTEMBRE À 13H30** DÉPART DU PÔLE SÉNIORS / Tél. 01 55 93 48 90
- SPORT ET SANTÉ AU CŒUR DE MA VILLE SAMEDI 30 SEPTEMBRE DE 13H30 À 17H30**
QUARTIER SAINT-LEU / Tél. 01 55 83 01 20

- PORTES OUVERTES DE LA FERME PÉDAGOGIQUE DIMANCHE 1^{er} OCTOBRE** BUTTE PINSON / Tél. 09 73 55 47 58
- PHARMACIE DES TILLEULS DIMANCHE 1^{er} OCTOBRE** À VILLETANEUSE / Tél. 01 48 22 66 83
- ATELIERS BIEN-ÊTRE, CONFÉRENCE, SOINS, DIÉTÉTIQUE, THÉÂTRE, SPORT... POUR LES SÉNIORS DU LUNDI 2 AU VENDREDI 6 OCTOBRE** AU PÔLE SÉNIORS ET EN MAIRIE / Tél. 01 55 83 01 20
- LES BLA-BLAS DU CENTRE SOCIOCULTUREL MERCREDI 4 OCTOBRE À 14H30** CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 49 98 91 10
- PERMANENCE DU MAIRE JEUDI 5 OCTOBRE DE 16H À 17H45** HÔTEL DE VILLE / Tél. 01 49 40 76 00
- CONSEIL MUNICIPAL JEUDI 5 OCTOBRE À 20H30** HÔTEL DE VILLE / Tél. 01 49 40 76 00
- P'TIT DÉJ DE CLARA VENDREDI 6 OCTOBRE À 9H30** CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 49 98 91 10
- PORTES OUVERTES DE CLARA ZETKIN SAMEDI 7 OCTOBRE DE 14H À 19H** CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 49 98 91 10
- « TOUT PETIT TOUT'OUÏES » : LECTURE POUR LES TOUT PETITS SAMEDI 7 OCTOBRE À 10H30**
MÉDIATHÈQUE JEAN-RENAUDIE / Tél. 01 48 21 79 99
- SORTIE À PARIS POUR LA «NUIT BLANCHE» SAMEDI 7 OCTOBRE À 19H30** DÉPART PLACE JB.-CLÉMENT / Tél. 01 49 40 76 04
- PHARMACIE FILEMON DIMANCHE 8 OCTOBRE** À ÉPINAY-SUR-SEINE / Tél. 01 48 41 50 69
- ENCOMBRANTS MARDI 10 OCTOBRE DÉPÔTS**
LA VEILLE À PARTIR DE 18H / Tél. 0800 074 904

Santé + état civil

POINT D'ACCUEIL PRÉVENTION SANTÉ (PAPS)

15 bis, place de l'Hôtel-de-Ville
Tél. 01 55 83 01 20
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

• **VACCINATIONS**
Une séance de vaccinations le jeudi de 16h à 18h30 tous les 15 jours et sur rendez-vous. Gratuite et ouverte à tous.

• **PLANNING FAMILIAL**
Consultations gratuites assurées le mercredi de 8h30 à 12h.

• **APPUI PSYCHOLOGIQUE (12/26 ANS)**
Le mercredi de 13h30 à 17h.

• **PERMANENCES CPAM**
Les mardis de 8h30 à 12h, les mercredis de 8h30 à 12h et les jeudis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. ●

NAISSANCES

- Ibrahim Toure
- Rayane Dekhissi
- Inaya El Asmar
- Camillia Hyacinthe Dodin
- Naïm Chiker
- Sadio-Yasin Sangaré

MARIAGE

- Nassim M'Barki avec Fatima Abderrahmane, le 08/09
- Sami Guerâa avec Emilie-Deby Kalema, le 09/09
- Massoundi Issa Brahim avec Fatuna Youssouf Said, le 16/09

DÉCÈS

- Michel Gandin, le 31/08
- Farid Ichegour, le 09/09

PROCHAIN NUMÉRO :
MARDI 10 OCTOBRE 2017
COMMUNICATION@MAIRIE-VILLETANEUSE.FR

Horaires de l'Hôtel de ville

Ouverture des services municipaux La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, et le samedi de 9h à 12h pour les services de permanence: état-civil, logement, régie centrale. Tél. 01 49 40 76 00.

Permanences de l'Hôtel de ville

Vos élus à votre écoute

- Carinne Juste, maire, le 1^{er} et 3^e jeudi du mois de 16h à 17h45 hors vacances scolaires sans rendez-vous.
- Thierry Duvernay, premier-maire adjoint, reçoit sur rendez-vous pour toutes les questions relatives au logement. Service logement au 01 49 40 76 26
- les adjoints au maire reçoivent sur rendez-vous. Secrétariat des élus, au 01 49 40 76 17.
- Conseillers départementaux du canton de Epinay/Pierrefitte/Villetaneuse :

- > Michel Fourcade reçoit le 2^e mercredi du mois de 17h à 18h sur rendez-vous au 01 72 09 33 31 ou au 06 83 22 33 27.
- > Nadège Abomangoli reçoit sur RDV au 06 21 59 95 35 ou au 01 43 93 10 99.

Permanences en mairie

- Avocat conseil : le 1^{er} mardi du mois, de 18h à 19h.
- Conseiller juridique (accès au droit) : le 1^{er} et 3^e mardi du mois de 14h à 17h
- Notaire : chaque 2^e lundi du mois sur rendez-vous au 01 49 71 35 15

- Interprètes-écrivains publics : le mardi de 9h à 12h pour les langues d'Afrique noire; le vendredi de 14h à 17h pour les langues du Maghreb.

La CAF au Centre socioculturel Clara-Zetkin

L'assistante sociale de la CAF reçoit uniquement sur rendez-vous le mardi matin pour des suivis de dossier personnel au 0810 25 93 10 ●

ENCOMBRANTS
CALENDRIER DISPONIBLE SUR LE SITE DE LA VILLE

Agglo → TÉL. 0 800 074 904
→ WEB plainecommune.fr
→ APP. plainecommune



VILLETANEUSE INFORMATIONS
N° 59 - 26 SEPTEMBRE 2017 - HÔTEL-DE-VILLE - 1 PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE - BP 59 - 93430 VILLETANEUSE - 01 49 40 76 00 - COMMUNICATION@MAIRIE-VILLETANEUSE.FR

Directrice de la publication: Carinne Juste • Rédactrice en chef: Claire Noury-Diarra • Secrétaire de rédaction: Claire Noury-Diarra et Erwann Quéré • Rédaction: Claire Noury-Diarra, Max Grau, David Pichevin, Erwann Quéré • Photographes: Sadril Derradj, Julien Jaulin (Studio Hans Lucas), Erwann Quéré • Création maquette: Erwann Quéré • Exécution maquette: Erwann Quéré • Image de couverture: Erwann Quéré • Impression et photogravure: imprimé sur papier labellisé PEFC / Imprimerie RAS • Prix du numéro: 0,15 euro • Tirage: 6 900 exemplaires • Numéro paritaire: 267 • ISSN: 1 262-068X